

# Dialogue

[www.sdec-energie.fr](http://www.sdec-energie.fr)



## 2015, ANNÉE DE CHALLENGES

2015 est une grande année de challenges pour le SDEC ENERGIE ! Présent auprès des collectivités depuis toujours pour la gestion du réseau électrique public, le SDEC ENERGIE est aujourd'hui le partenaire privilégié des communes sur de nombreux projets. En 2015, le SDEC ENERGIE devient le premier opérateur public d'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble du Calvados. Plus de 200 bornes vont mailler tout notre territoire et permettre une véritable visibilité du SDEC ENERGIE comme acteur essentiel de l'électromobilité.

Ainsi, dans les prochains mois et cela jusqu'à fin 2016, vous allez voir fleurir de jolies bornes, appelées mobiSDEC. Le SDEC ENERGIE fait le pari de faire connaître mobiSDEC au plus grand nombre et de contribuer ainsi à la progression de l'électromobilité : mobiSDEC, l'énergie pour aller plus loin. Personnellement attaché à la réussite de mobiSDEC, je compte sur vous pour faire connaître et développer l'électromobilité auprès de vos concitoyens. D'ailleurs, le SDEC ENERGIE aide financièrement les communes qui souhaiteraient acheter un véhicule électrique. Belle occasion pour vous parler du guide des aides financières, un memento à conserver près de soi. Vous y trouverez toutes les missions du SDEC ENERGIE et noterez combien nos communes peuvent se faire accompagner dans l'ensemble de leurs projets « énergie ».

Ne manquez pas les Commissions Locales d'Énergie : le SDEC ENERGIE vient chez vous à partir du 27 avril et on se retrouve au salon Electric Drive à Deauville les 18, 19 et 20 juin.

Energétiquement vôtre,

Jacques LELANDAIS,  
Président du  
SDEC ENERGIE



Signature de l'avenant actualisant le contrat de concession de 1992.

## ENJEUX

Distribution publique d'électricité, renouvellement du contrat de concession

# La négociation est lancée

**Signé le 18 décembre 1992 pour 25 ans, le contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique sur le Calvados arrive à son terme dans deux ans. Un délai que les trois partenaires du contrat, SDEC ENERGIE, EDF et ERDF, mettent à profit pour négocier le contenu de la future concession. Et pour en faciliter l'élaboration, l'actuel cahier des charges a été mis à jour en 2014, suivi de la signature d'un accord de méthode.**

Ils sont trois partenaires autour de la table : le SDEC ENERGIE, collectivité concédante du service public du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés dans le Calvados ; EDF, fournisseur d'électricité, et ERDF en charge de développer, d'exploiter les réseaux et d'en assurer l'entretien et la maintenance. L'objectif est de renouveler le contrat de concession signé il y a 25 ans. Et les négociations doivent aboutir à un accord applicable au plus tard le 31 décembre 2017. « Oui, nous sommes dans l'obligation de nous entendre. Le monopole mis en place en France détermine l'identité de nos partenaires », confirme Bernard Lejeune, Vice-Président du SDEC ENERGIE en charge de la concession d'électricité. Pour encadrer les négociations des trois années à venir, un accord de méthode a

été signé entre les partenaires le 17 avril 2014. (lire encadré page 2).

### « Actualisation du cahier des charges »

Depuis 1992, date de la signature du contrat de concession, le paysage français de l'énergie a connu de nombreuses transformations : ouverture du marché à la concurrence, changement de statut d'EDF, loi « Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité (NOME) », mise en place des tarifs sociaux de l'énergie... sans compter un contexte économique plus difficile qui oblige les partenaires à optimiser et mieux coordonner leurs investissements. « Avant d'entamer les négociations sur le contenu de la future concession, nous avons actualisé le cahier des charges en cours. Une première étape qui nous évitera des palabres inutiles dans les discussions à venir »

explique Jacques Lelandais, Président du SDEC ENERGIE. Une mise à jour dont se félicitent aussi les autres partenaires. « Cet avenant est un geste exceptionnel avant la renégociation du contrat. Il permet de travailler ensemble sur une actualisation juridique du contrat en prenant le temps de mieux se connaître, de relever nos points de convergences et de divergences. La négociation en cours va effacer les différends et aboutir à un accord pour le bien du territoire », note Jean-Claude Baudens, Directeur ERDF Manche Mer du Nord. Un climat de confiance que relèvent aussi Jacques Lelandais en parlant « d'ambiance sereine permettant de bien préparer l'avenir », mais aussi Jean-François Morlay, Directeur du Développement Territorial - EDF qui a tout particulièrement apprécié le cadre de travail et la définition des objectifs à atteindre.

[SUITE PAGE 2]

## AU FIL DES MOIS

4 FÉVRIER, 11 MARS ET 8 AVRIL 2015 - CAEN  
Les Matinales



### Les Fonds de concours

Cette fois encore, les Matinales de l'Énergie rencontrent un vif succès. 3 dates pour les « fonds de concours » ! Plus de 150 élus rencontrés. Philippe Lagalle, Vice-Président en charge de la commission administration & finances, Marc Levilly, expert-comptable consultant et Christophe Morin, responsable financier au SDEC ENERGIE, ont présenté le fonctionnement des fonds de concours pour le financement des travaux sur les réseaux. Pour aider les communes à optimiser le financement de leurs travaux, le SDEC ENERGIE est à leur écoute.

Contact : Service Finances – 02 31 06 61 69  
finances@sdec-energie.fr

25 MARS 2015 - GEOSDEC

### GEOSDEC et la gestion du droit des sols

Autre sujet, autres missions des collectivités, la gestion du droit des sols : là aussi notre outil cartographique GEOSDEC vous apporte réponse en mutualisant les moyens. Plus d'informations dans « Parole à... ».

### Quelques chiffres

Au 1<sup>er</sup> avril, 423 collectivités adhèrent au service d'information géographique GEOSDEC, dont 89 à la version personnalisée du service, et 170 collectivités ont été formées à l'outil GEOSDEC ces derniers mois.

Contact : GEOSDEC – 02 31 06 61 59  
contact@geosdec.fr - www.geosdec.fr

29 JANVIER 2015 – BORDEAUX

### Les honneurs pour le SDEC ENERGIE aux assises de l'énergie à Bordeaux



Pour la seconde fois, le SDEC ENERGIE vient de remporter le Grand Prix des Certificats Blancs de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 16 décembre 2014. Ce prix récompense les économies d'énergie réalisées sur la période, grâce aux travaux permanents de rénovation du parc d'éclairage public dont les communes bénéficient. À cette occasion, le SDEC ENERGIE était représenté par Nicolas Joyau, membre du bureau syndical et Alban Raffray, responsable du service Énergie.

FÉVRIER 2015

### Grandcamp-Maisy rénove son éclairage public avec le SDEC ENERGIE... ou comment faire des économies en respectant l'environnement !

Le SDEC ENERGIE a réalisé sur la commune de Grandcamp-Maisy un diagnostic de son réseau d'éclairage public. Les premières actions ont permis la suppression de 2,4 kms de fils nus, la rénovation de 11 armoires, le changement de 19 horloges et surtout le remplacement de 57 boules lumineuses et 54 lampadaires trop énergivores. Aidée à 50% sur son coût d'investissement, la commune est gagnante. En réduisant la diffusion de lumière, Grandcamp-Maisy réduit considérablement sa pollution lumineuse, consomme moins de kWh et s'inscrit parfaitement dans le Grenelle de l'Environnement.

Contact : Service Éclairage – 02 31 06 61 65  
eclairage@sdec-energie.fr

## LE CHIFFRE DU MOIS

# 37

C'est le montant des investissements en millions d'euros votés pour 2015

## ENJEUX [SUITE]

### La négociation est lancée

« Au fil des réunions, des positions communes se dessinent. Constructives et riches d'enseignements, elles nous ouvrent des perspectives très intéressantes pour la période à venir. »

#### Les enjeux de la future concession

En dehors de l'obligation de s'adapter aux évolutions réglementaires, législatives et économiques, les enjeux de la future concession sont importants notamment pour garantir la qualité du service public. « Nous défendons la notion de qualité du service rendu aux usagers, mais aussi celle d'égalité de traitement des territoires », précise Jacques Lelandais. « Même si une zone urbaine n'a pas les mêmes besoins qu'une zone rurale, cette dernière doit bénéficier de la même qualité du service public d'électricité. »

Pour Jean-Claude Baudens d'ERDF, cet objectif de qualité passe évidemment par le degré d'investissements. « Nous avons chacun des diagnostics que l'on doit mettre en commun et avoir ainsi une meilleure synergie sur nos investissements. Nous devons nous mettre en collectif pour bien préparer le territoire ». Mais dans un contexte économique difficile pour l'ensemble des acteurs, à un moment où il semble impossible d'augmenter la facture des usagers (au travers du tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité TURPE), les partenaires estiment qu'il ne faut pas forcément dépenser plus mais dépenser mieux « et peut-être prévoir par exemple des programmes d'investissements sur des zones prioritaires » souligne Bernard Lejeune du SDEC ENERGIE.

Tout le monde semble ainsi partager la volonté de préparer au mieux le territoire du Calvados aux défis à venir en ne ratant pas, par exemple, l'accès aux nouvelles technologies. « Nous devons être innovants, imaginatifs » indique Jean-François Morlay. « Forts de ces engagements, nous sommes convaincus d'un accord gagnant-gagnant pour l'ensemble des parties », conclut Jacques Lelandais.



Suite de l'interview en vidéos sur

[http://www.sdec-energie.fr/ActusEnergie\\_CDC\\_Concession\\_12-2014.aspx](http://www.sdec-energie.fr/ActusEnergie_CDC_Concession_12-2014.aspx)

### Quatre étapes et trois instances complémentaires

Le 17 avril 2014, un accord de méthode concernant le renouvellement du contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique a été signé entre le SDEC ENERGIE, EDF et ERDF. Il définit le cadre de travail, les thèmes de discussions et les modalités d'échanges entre les signataires. Il vise également à définir les priorités et fixe le calendrier des discussions. Les signataires ont convenu par ailleurs que les discussions locales intégreront celles menées au niveau national entre la FNCCR, EDF et ERDF.

#### L'accord de méthode prévoit quatre étapes :

- 1 • Définition de la méthode et des principaux thèmes de discussion.
- 2 • Définition des positions respectives
- 3 • Recherche de convergences et identification de zones d'accord. Organisation et hiérarchisation des thèmes à discuter sous la forme d'accords à conclure (convention de concession, cahier des charges et annexes, avenants, convention(s) particulière(s)...).
- 4 • Finalisation des échanges : formalisation du nouveau contrat et, le cas échéant, des conventions d'accompagnement annexes.

Les partenaires sont aujourd'hui au niveau de la phase 2.

Les échanges sont construits autour de trois instances complémentaires où siègent les représentants des trois structures : l'équipe d'échange et de propositions instruit les discussions lors des réunions mensuelles. Le comité de validation, comme son nom l'indique, valide les propositions et arbitre le cas échéant en dernier ressort. Enfin, des groupes (une dizaine à terme) instruisent les différents dossiers thématiques. □

## L'ACTU EN LUMIÈRE

### Aides financières 2015

# 2,2 M€ de soutien supplémentaire à l'investissement

**Aider les communes dans la réalisation de leurs projets, soutenir l'investissement et l'emploi des entreprises, voilà ce qui a motivé les élus du SDEC ENERGIE en adoptant en décembre dernier un programme exceptionnel de 2,2 millions d'euros liés aux travaux d'investissement.**

Sécurité du réseau public d'électricité, conformité des installations de signalisation lumineuse, efficacité énergétique de l'éclairage, raccordement au réseau public gaz, achat de véhicule électrique ou hybride...

Les aides à l'investissement du SDEC ENERGIE ne manquent pas. Elles sont même renforcées en 2015 avec une enveloppe globale en progression de près de 10%. Parmi les augmentations, à noter celle concernant le renforcement du réseau électrique basse tension dans le cadre d'un effacement de réseau. L'aide passe ainsi de 80% à 100% de l'investissement. Autre prise en charge à 100%, la résorption du réseau basse tension en fils nus dans le cadre d'un effacement coordonné de réseau ; ou encore, dans le cadre d'un raccordement au réseau public d'électricité pour une commune rurale, l'augmentation de 5% [25% désormais] de la prise en charge du coût de l'extension (hors branchement).



#### Création de nouvelles aides

Si les élus du SDEC ENERGIE ont décidé le renforcement de certaines aides, ils ont aussi ajouté de nouvelles prestations au programme de l'année 2015. À noter ainsi la participation financière du SDEC ENERGIE pour les raccordements au réseau public gaz ; l'aide de 1 000 euros pour l'achat par une collectivité territoriale d'un véhicule

électrique ou hybride rechargeable<sup>(1)</sup>, ou encore des aides partielles ou totales concernant les installations de signalisation lumineuse (qualité des contrats de maintenance, mise aux normes des installations, respect de la loi handicap... ■

Lire le détail des aides sur [www.sdec-energie.fr](http://www.sdec-energie.fr)

<sup>(1)</sup> Dans la limite de 2 véhicules par collectivité



Calvados

## Véhicules électriques : le réseau mobiSDEC se dessine

**Baptisé « mobiSDEC », le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques du SDEC ENERGIE commencera à se déployer dans les tous prochains mois.**

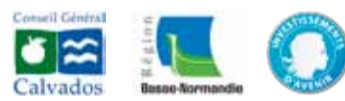


### 80 bornes mobiSDEC dès 2015

L'installation, par la société Inéo implantée à Bretteville-l'Orgueilleuse des 80 premières bornes mobiSDEC débutera en juin prochain. Elles se répartiront sur l'ensemble du Calvados, de manière à pouvoir circuler sur l'ensemble du territoire sans craindre la panne. « Nous allons procéder par étape et selon une logique géographique, de manière à mailler le territoire au fur et à mesure », explique Catherine Gourney-Leconte, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du SDEC ENERGIE en charge

de ce projet. En 2016, 100 nouvelles bornes viendront renforcer et affiner ce maillage. Les dernières bornes devraient être installées au plus tard début 2017.

Pour accompagner le développement de l'éco-mobilité dans le département, le SDEC ENERGIE a mis en place, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, une aide à l'achat de véhicules électriques pour les collectivités. Une prime de 1 000 euros par véhicule acheté (dans la limite de 2 véhicules électriques) leur sera versée. Ainsi, par exemple, un véhicule de gamme moyenne toutes aides déduites (Etat, SDEC ENERGIE) est estimé à 14 500 €. Une raison de plus de passer à l'électrique ! Le réseau mobiSDEC du Calvados est conjointement financé par les collectivités, le Département, la Région et les Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME. □



**S**aint-Etienne, ou plus près de chez nous, Le Mans. La société e-totem, qui a déjà installé des bornes dans ces deux agglomérations, a été choisie, après appel d'offres, par le SDEC ENERGIE, à la mi-mars, pour fournir les bornes de recharge électrique du Calvados. « e-totem a développé pour le SDEC ENERGIE un modèle qui correspondait aux fonctionnalités techniques attendues, à nos besoins en matière de signalétique et à nos attentes en matière d'intégration du coffret électrique. Son esthétique a aussi été apprécié », note Alban Raffray, responsable du service Energie du syndicat. Le SDEC ENERGIE vient d'ailleurs de dévoiler le nom du réseau et la signature sous lesquels 202 bornes fleuriront dans le département à l'horizon 2017 : mobiSDEC, « l'énergie pour aller plus loin ».

### PAROLE D'ÉLU



**MARC ANDREU SABATER**, maire de Vire

« Dans le sens du développement »

« L'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques va permettre de développer l'usage de la voiture électrique. Cela va dans le sens d'un développement durable de nos territoires, car c'est un plus pour l'environnement

mais aussi pour l'économie locale. A Vire, nous installerons quatre bornes, avec l'aide financière et technique du SDEC ENERGIE à qui nous avons transféré cette compétence ».

Suite de l'interview en vidéo sur [https://youtu.be/y4Hf\\_J9eBco](https://youtu.be/y4Hf_J9eBco)



## Le véhicule électrique fait salon

**Rendez-vous au CID de Deauville, du 18 au 20 juin, pour la 2<sup>e</sup> édition du Salon Electric Drive, dont le SDEC ENERGIE est partenaire.**

Si l'an passé, la première édition d'Electric Drive visait, pour le SDEC ENERGIE, à sensibiliser élus et grand public à l'électromobilité et à présenter son projet de déploiement des bornes de recharge sur l'ensemble du département, le syndicat veut désormais inciter les visiteurs à passer à l'action ! « Nous sommes en train de basculer dans l'ère du véhicule électrique, estime Alban Raffray. Le contexte y est favorable, au plan national avec, par exemple, la loi sur la transition énergétique, comme au plan local avec, dans le Calvados, le réseau de bornes de recharge qui prend forme. Sur cette 2<sup>e</sup> édition du Salon Electric Drive, notre objectif est donc d'accompagner les élus et le grand public dans cette voie, car toutes les conditions sont réunies ». □

Plus d'infos sur le salon Electric Drive sur [www.electricdrive.fr](http://www.electricdrive.fr)



**ELECTRIC DRIVE**  
SALON DU VÉHICULE PROPRE  
18 / 20 JUIN 2015



**Serge Marie**, directeur général des services de la CDC Suisse Normande

### Autorisation des droits du sol des communes et GEOSDEC font bon ménage

La Communauté de communes de la Suisse Normande (CCSN) a été la première à connecter son application d'instruction du droit des sols au service d'information géographique GEOSDEC, du SDEC ENERGIE.

### Pourquoi avoir choisi la solution proposée par le SDEC ENERGIE ?

Parce qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015, suite au désengagement de l'État, nous assurerons l'instruction des pièces d'urbanisme (PC, DT, DITC, CUB, DP...) pour les communes de notre territoire. Toutefois, c'est toujours le maire qui les signe. Nous nous sommes rapprochés du SDEC ENERGIE afin de trouver une solution pour interconnecter « GEOSDEC personnalisé » avec notre logiciel dédié à l'instruction du droit du sol. Deux agents ont été formés par la société éditrice de ce logiciel. Le SDEC ENERGIE nous a apporté une aide au paramétrage et a assuré pour l'ensemble des communes de la CCSN des formations « GEOSDEC ».

### Quels sont les services apportés par le syndicat ?

Dans notre version personnalisée de GEOSDEC, nous avons numérisé beaucoup d'informations consultables via le portail du SDEC ENERGIE. Nous n'avons donc pas hésité à choisir le logiciel de gestion des autorisations du droit des sols. Il est simple, car compatible avec les informations de GEOSDEC : réseau d'eau potable, d'assainissement et pluvial, circuits de randonnées, patrimoine... Toutes les communes de la CCSN ont accès à ces mêmes informations. C'est plus de proximité et de compréhension.

### Quels intérêts pour la CDC Suisse Normande ?

Ce service répond très précisément à nos besoins. Nous n'avons plus qu'un seul outil pour gérer l'ensemble des dossiers d'urbanisme. Après le paramétrage du logiciel, les agents gagneront du temps. Enfin, le coût de la licence (1 300 euros) est plus attractif puisque discuté avec l'éditeur dans un cadre de mutualisation avec des collectivités voisines.

### Le SDEC ENERGIE vous a-t-il accompagné ?

Le syndicat a coordonné la mise en place technique (installation et paramétrage du logiciel et gestion de l'interconnexion avec GEOSDEC) et assure la maintenance et les mises à jour du logiciel.

Contact : **François THOMAS**  
Responsable Cartographie et Informatique  
02 31 06 61 83  
[fthomas@sdec-energie.fr](mailto:fthomas@sdec-energie.fr)  
[www.geosdec.fr](http://www.geosdec.fr)



# CAP DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Électricité bâti Le groupement d'achat pour obtenir la meilleure offre

**Dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'énergie, le SDEC ENERGIE a constitué plusieurs groupements de commandes. Une démarche de mutualisation ouverte à toutes les collectivités qui a permis de nouvelles économies.**



Pendant plus de 70 ans, les tarifs de l'énergie ont été fixés par l'Etat. Avec la fin des tarifs réglementés, les acheteurs soumis aux règles de la commande publique doivent mettre en concurrence leurs fournisseurs. Ce qui suppose, de la part des collectivités, un minimum d'expertise, de temps et de coût de publicité. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, tous les sites représentant une puissance électrique supérieure à 36 kVa sont concernés : bibliothèques, salles des fêtes, piscines, collèges, etc. Soit environ 200 000 bâtiments en France et autant d'appels d'offres qui doivent être conclus avant la fin de l'année... auprès d'une poignée de fournisseurs ! « Avec un tel rapport, les collectivités n'auront pas les moyens de négocier les conditions générales de vente auprès des fournisseurs », prévient Alban Raffray, responsable du service Energie. Pour les aider dans leurs démarches, mutualiser les moyens et les coûts et ainsi obtenir les meilleures offres possibles, le SDEC ENERGIE propose de constituer des groupements de commandes. Moyennant une participation de 30 à 100 € selon la taille de la collectivité, chaque adhérent bénéficie de l'expertise du syndicat en termes de marchés publics : de l'élaboration d'un cahier des charges à l'analyse des offres et à la négociation avec les fournisseurs. La collectivité reprend la main une fois le marché conclu.

**Nouveaux contrats en septembre**  
Le SDEC ENERGIE a déjà une expérience de l'achat groupé. En 2012, un premier groupement de commandes est conclu avec la ville de Caen pour la fourniture d'électricité pour l'éclairage public. Résultat : une baisse des tarifs de 8% pour la même qualité de service. Au marché suivant, 12 collectivités le rejoignent. Alors quand les tarifs réglementés du gaz ont commencé à disparaître (au 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour les contrats supérieurs à 200 MWh par an) le SDEC ENERGIE a proposé aux collectivités de se regrouper. Le premier marché, conclu pour l'année 2015, a permis aux 143 adhérents de faire une économie moyenne de 20%. Concernant l'électricité, les candidats avaient jusqu'à la fin mars pour se faire connaître. Près de 250 membres, représentant plus de 1 000 contrats, ont adhéré : communes et intercommunalités, Conseil général, bailleurs sociaux, établissements médicaux... « La massification des consommations permet d'obtenir un prix compétitif et une qualité de services associés (suivi des contrats, énergie verte...) », justifie Alban Raffray. Début juillet, on connaîtra le nom du fournisseur retenu. Les nouveaux contrats, conclu pour deux ans, seront opérationnels au 1<sup>er</sup> septembre, soit quatre mois avant l'obligation légale et le « rush » attendu.

Contact : Service Energie – 02 31 06 61 80  
energie@sdec-energie.fr

## Partenariat avec GrDF Davantage de gaz dans le mix



Le SDEC ENERGIE propose des diagnostics énergie à la demande des collectivités adhérentes qui souhaitent étendre leurs réseaux ou optimiser leurs choix énergétiques. Depuis le 6 janvier 2015, date de la signature d'une convention de partenariat avec GrDF, ces diagnostics intègrent aussi les solutions de gaz naturel. Objectif, inclus dans le Plan stratégique du SDEC ENERGIE 2015-2020 : développer le mix énergétique pour soulager la facture économique et écologique<sup>(1)</sup>. Le partenariat conclu avec GrDF vise à mener des actions conjointes de communication (les « Matinales de l'énergie ») en direction des collectivités et de leurs administrés pour promouvoir des solutions gaz innovantes. Dans le cadre des diagnostics énergie, GrDF réalisera des études de faisabilité de la desserte en gaz. Enfin, les deux partenaires unissent leurs efforts pour prévenir les dommages aux ouvrages, en sensibilisant les collaborateurs du SDEC ENERGIE, les entreprises prestataires et les élus. ■

<sup>(1)</sup> Selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie, le gaz naturel pourrait représenter plus d'1/4 de la demande mondiale en énergie à l'horizon 2035.

## AGENDA

DU 27 AVRIL AU 11 MAI 2015

### Les Commissions Locales d'Énergie (CLE) vous invitent pour 18h

Le SDEC ENERGIE vient chez vous, sur votre territoire, pour les Commissions Locales d'Énergie.

DATES	CLE	LIEU DE RENDEZ-VOUS
27 avril	Balleroy-Littry – Villers	Balleroy
28 avril	Bayeux	Bayeux
28 avril	Vassy – Vire – St-Sever	Roullours
29 avril	Aunay-Bény-Caumont	Brémoy
29 avril	Lisieux – Moyaux	Ouilly-le-Vicomte
30 avril	Cambremer – Dozulé	Bonnebosq
30 avril	Pont-l'Évêque	Vieux Bourg
4 mai	Livarot – Orbec	Orbec
4 mai	Creully – Douvres	Martragny
5 mai	Caen Est	Airan
5 mai	Caen Ouest	Evrecy
6 mai	Suisse Normande	Clécy
6 mai	Caen agglo	Caen
7 mai	Falaise	Falaise
7 mai	Isigny – Trévières	Trévières
11 mai	Caen Sud	Rocquancourt
11 mai	St-Pierre/Dives - Mézidon	Mézidon-Canon

JUIN : JEUDI 18 / VENDREDI 19 ET SAMEDI 20 JUIN 2015

### Salon Electric Drive

Le salon Electric Drive revient pour une seconde édition au Centre International de Deauville. L'occasion de découvrir en exclusivité la borne de recharge qui s'installe progressivement sur notre territoire. Trois jours où l'électromobilité est à l'honneur. Le SDEC ENERGIE est un partenaire départemental majeur de cet événement.

### Le programme des Commissions Locales de l'Énergie

- > **Votre réseau public de distribution d'électricité** Dans un contexte de renouvellement du contrat de concession à échéance 2017, les enjeux pour le SDEC ENERGIE sont importants. Une occasion d'échanger sur le régime de propriété, la maîtrise d'ouvrage des travaux, la différence entre EDF et ERDF, le contrat de concession...
- > **Les aides financières 2015** Le SDEC ENERGIE accompagne les collectivités dans leurs investissements. Une opportunité de découvrir l'ensemble des actions proposées et, plus particulièrement, celles visant la solidarité auprès des usagers en précarité énergétique ou l'accompagnement des collectivités aux économies d'énergie.
- > **Les bornes de recharge** Le SDEC ENERGIE présentera le modèle de borne retenu et son fonctionnement, ainsi que l'état d'avancement du déploiement de plus de 200 bornes de recharge dans le Calvados.

## À VOIR À LIRE

### « Le guide des contributions et aides financières »

Vous serez surpris à la lecture de cette brochure. Vous découvrirez ou « re-découvrirez » comment le SDEC ENERGIE vous accompagne dans vos projets : diagnostics du réseau électrique et gaz, effacements, éclairage, économies... A lire attentivement !



Publications et vidéos disponibles sur [www.sdec-energie.fr](http://www.sdec-energie.fr)